

DIVITE E PE

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1340 - 11 mars 1994 - prix : 9 F

chômage,
"SMIC jeunes"
emplois au rabais...

BALLADUR DOIT RECULER ENCORE!



L'éditorial d'Arlette LAGUILLER

Alors que des manifestations contre le "Contrat d'Insertion Professionnelle", autrement dit le SMIC-jeunes, continuent d'être organisées, le gouvernement apporte des "aménagements" à son décret.

Dans un premier temps il ne s'agissait que des jeunes diplômés, ceux ayant fait deux ans d'études après le Bac. Voyant que cela ne suffit pas à désamorcer le mécontentement, le gouvernement parle maintenant de ceux qui ont un CAP ou un Bac professionnel. Mais même si l'on garantit désormais à ceux qui ont fait deux ans d'études après le Bac, ou qui ont quelque autre diplôme, qu'ils ne toucheront pas moins que le SMIC, ils ne toucheront encore que 80% du salaire conventionnel auquel ils auraient eu droit!

Balladur veut sans doute désamorcer un peu le mécontentement. Il veut séparer les jeunes qui sont un peu diplômés des autres, et faire de même au niveau des parents, souvent aussi mécontents de ces mesures que les enfants dont ils payent les études. Mais ces aménagements sont dérisoires, et de toute façon pour la majorité des jeunes concernés par le décret, il n'y a pas du tout d'aménagement.

Alors, le fond de la politique gouvernementale demeure. Elle consiste toujours, sous prétexte d'aider l'emploi, à faire les quatre volontés du patronat. Cela ne crée pas le moindre poste de travail; les mesures dites pour l'emploi des jeunes peuvent tout au plus inciter les patrons à remplacer un travailleur ancien par un jeune payé en dessous du SMIC, en somme à mettre les parents au chômage pour faire travailler quelques jeunes à leur place, et pour moins cher!

Chômage, SMIC-jeunes emplois au rabais...

BALLADUR DOIT RECULER ENCORE!

Le patronat, lui, ne se satisfait même pas de cela. Après un aménagement en sa faveur, il en réclame un autre. Il en est maintenant à demander qu'on diminue le salaire minimum selon les régions. Sous prétexte que le coût de la vie y serait un peu moins élevé, il faudrait que dans certaines d'entre elles le SMIC soit abaissé de 20 ou 30%! Ce retour aux "abattements de zone" d'avant 1968 serait d'après lui le minimum pour qu'il y ait "incitation à l'embauche" dans ces régions-là.

On ne peut être plus cynique. Tout ce que ces gens-là ont à proposer, c'est de baisser les salaires, que ce soit suivant l'âge ou suivant les régions, pour faire faire le même travail, moins cher, à un personnel moins nombreux et encore plus exploité. Quand on leur parle d'embaucher, ils répondent invariablement qu'il faut les y inciter en baissant les charges ou les salaires, toujours trop élevés selon eux! Et jamais il n'est question de prendre sur leurs profits.

Alors oui, il faut mettre un coup d'arrêt à ce déluge de mesures qui ne favorisent que le patronat et débouchent sur l'aggravation des conditions de vie de tous, jeunes et moins jeunes, à qui on ne veut plus laisser le choix qu'entre des salaires et des conditions de travail sans cesse revus à la baisse, et le chômage. Ce sont d'ailleurs ces mesures elles-mêmes qui contribuent à aggraver la crise, car comment y aurait-il une reprise tant soit peu sensible si le pouvoir d'achat de la population ne cesse de baisser?

Il faut que Balladur remballe purement et simplement son décret, exactement comme il a dû

reculer à Air France il y a quelques mois ou comme il a dû remballer sa loi d'aide à l'enseignement pri-

Le 3 mars, des premières manifestations de la jeunesse des écoles ont eu lieu, avec le soutien d'une partie des organisations syndicales. D'autres manifestations devaient avoir lieu le 10 mars. Le 12 mars, des manifestations sont organisées dans tout le pays par la CGT, pour la défense de l'emploi. D'autres organisations syndicales ont parlé d'une journée d'action le 17 mars, ce qui est une façon d'éloigner dans le temps toute éventuelle riposte. Ce serait pourtant l'intérêt de tous les travailleurs, de toute la jeunesse, de manifester ensemble contre ces attaques du gouvernement.

Tous, travailleurs ou chômeurs, jeunes diplômés ou pas, sont concernés de la même façon par cette extension du chômage, des bas salaires, par toute la dégradation sociale qui accompagne la progression de cette politique anti-ouvrière. Il n'y a qu'une riposte d'ensemble, de toute la classe ouvrière et de toute la jeunesse, qui peut y mettre un coup d'arrêt.

Il faut donc participer à toutes ces manifestations, à commencer par celles du 10 et du 12 mars, en souhaitant qu'elles soient un pas vers le mouvement d'ensemble qu'il faut préparer.

Balladur peut faire passer ses lois et ses décrets comme il veut, au Parlement et dans les ministères. Mais on peut les empêcher de passer par l'action, dans les entreprises et dans la rue. Le gouvernement a déjà dû reculer plusieurs fois ; il faut le faire reculer encore.

Leur société

«SMIC-Jeunes»

UNE OFFENSIVE EN REGLE



DU GOUVERNEMENT... ET UNE RIPOSTE SYNDICALE EN DÉSORDRE

Le fait que le gouvernement ait rendu publique sa décision de mettre en place les CIP (Contrats d'Insertion Professionnelle) à quelques jours seulement d'une rencontre programmée avec les syndicats lui a donné l'allure d'une véritable gifle à l'égard de ces derniers. En effet cette rencontre avait justement pour objet de discuter des mesures du "plan guinguennal" de Balladur, mesures dont les CIP font partie.

En dépit de cela, les représentants des confédérations syndicales se sont présentés à ce rendez-vous. Seule exception, la CGT a quitté la séance à la mijournée, son secrétaire général Louis Viannet déclarant "qu'on ne pouvait aménager l'inacceptable..." car ce qui reste des propositions Balladur, a-t-il ajouté "c'est toujours un décret qui instaure le SMIC-jeunes... C'est toujours un décret qui va tirer l'ensemble des salaires vers le bas"; mais les dirigeants des autres confédérations, eux, sont restés à discuter, même si la représentante de la CFDT et celui de FO déclaraient n'être pas satisfaits des reculs de Balladur.

La secrétaire générale de la CFDT, Nicole Notat, a ironisé sur ce gouvernement "qui

cherche à bouger sans bouger". Quant au dirigeant de FO, Marc Blondel, il précisait que "les discussions et les tensions continuaient". Manière de dire que ni l'un ni l'autre n'étaient prêts à contester le rituel d'une concertation, dont ils ne peuvent pourtant ignorer qu'elle ne peut être qu'un simulacre, qu'une opération dont l'objectif, de la part du gouvernement, est de faire cautionner par les organisations syndicales un faisceau de mesures toutes dirigées contre les maigres acquis des travailleurs. Les CIP et la manière dont le gouvernement en a fait l'annonce sont à l'image de ce que contient ce fameux plan quinquennal de Balladur qui prévoit, rappelons-le, l'annualisation des horaires, la création de

"temps réduits indemnisés de longue durée", des incitations au passage au temps partiel. Toutes mesures qui, nous dit-on, sont destinées à préserver l'emploi, mais qui n'aboutiront qu'à faire baisser le coût de la maind'œuvre, et c'est d'ailleurs là leur seul objectif. Les dirigeants syndicaux qui acceptent d'en discuter pour les aménager entrent, de ce fait, dans le jeu de Balladur.

Et pour reprendre la formule de Nicole Notat, eux aussi multiplient les gestes "pour bouger sans bouger". C'est ainsi qu'il faut comprendre la décision de la CFDT, de FO, et de la CFTC d'organiser une journée d'action... le 17 mars prochain, alors qu'une série de manifestations



Marc Blondel (FO) et Nicole Notat (CFDT) à leur sortie de leur table ronde sur le CIP. Ils causent, ils causent...

de longue date par la CGT, le 12 mars, et que, simple bon sens et souci d'efficacité, il semblerait logique d'appeler les travailleurs à s'exprimer, tous ensemble, le même jour. Ajoutons que de son côté l'organisation étudiante UNEF-ID avait annoncé sa décision d'organiser des manifestations, elle, le 10 mars...

Un tel refus d'unir les protestations des travailleurs, et des étudiants qui protestent contre des mesures qui pèsent non seulement sur l'avenir d'une fraction d'entre eux, mais sur tous les salariés du bas de l'échelle, ne relève pas de l'improvisarégionales avaient été prévues tion. Il ne résulte pas d'un

simple manque de coordination entre boutiques syndicales en concurrence. Ce refus a tout l'air d'un choix, d'une volonté affichée de ne rien faire qui puisse permettre aux travailleurs de renforcer leur confiance en eux-

Aux travailleurs de manifester massivement leur volonté de passer outre les calculs des dirigeants syndicaux, en se servant des mots d'ordres qui existent pour dire qu'eux, ils n'entrent pas dans le jeu de Balladur et n'acceptent pas son plan quinquennal, entièrement dirigé contre eux.

Jean-Pierre VIAL

Les "Contrats d'Insertion Professionnelle" HISTOIRE D'UN SALAIRE AU RABAIS

sensiblement modifier la "position" gouvernementale sur les 60 000 jeunes diplômés pour maintenir notre décision, car elle était bonne, pour les 690 000 autres", a cyniquement déclaré le porteparole du gouvernement, Nicolas Sarkozy, lundi 7 mars, à Europe 1, pulvérisant ainsi les prétendues "importantes concessions" de Balladur à propos du Contrat d'Insertion Professionnelle (CIP), instituant ce qu'on a appelé le "SMIC-Jeunes".

Le CIP a été créé par l'article 62 de la loi quinquennale sur l'emploi, dite loi Giraud, votée par le Parlement à l'automne dernier et promulguée le 20 décembre 1993.

d'une durée comprise entre six mois et un an, renouvelable une fois (mais dans ce cas "la formation" est théoriquement "obligatoire"). Il est ouvert aux jeunes de moins de 26 ans, d'un niveau de formation inférieur ou égal au baccalauréat. Il peut être également proposé aux jeunes d'un niveau de formation égal ou supérieur au niveau "bac + 2" et qui "rencontrent des difficultés particulières d'accès à l'emploi", comme dit pudiquement la loi pour ne pas dire qu'ils sont... chômeurs. D'ailleurs, les jeunes diplômés ne peuvent bénéficier du CIP qu'après avoir été inscrits depuis plus de six mois à l'ANPE.

Dans la mesure où le CIP, qui permet La loi prévoit que le CIP est un au patron qui embauche une exonération

"Le Premier ministre a préféré très "contrat à durée déterminé" (CDD), de 50% de ses cotisations (à condition de 16 à 17 ans, 50% pour ceux entre 18 et qu'il y ait une formation, au moins apparente), vient en partie remplacer les contrats d'orientation payés de 30 à 65 % du SMIC selon les tranches d'âge des jeunes, la loi prévoit ainsi sa rémunération: "Sous réserve de dispositions contractuelles plus favorables, les salariés titulaires (d'un CIP) perçoivent une rémunération déterminée en pourcentage du SMIC. Ce pourcentage est fixé par décret."

Ce sont ces décrets, publiés le 24 février, qui ont déclenché la colère. La rémunération des bénéficaires diplômés y était fixée à 80% du SMIC, quand le n'était pas assorti de formation et à moins si ce contrat prévoyait une formation: 30% du SMIC pour les jeunes âgés

20 ans, et 65% pour ceux de plus 21 ans.

Désormais, le gouvernement revient partiellement sur ses décrets et indique que les "bac+2" pourront être payés 80 % non plus du SMIC, mais du salaire de la convention collective, à condition de ne pas passer en-dessous du SMIC. Pour les autres (690 000 jeunes, dit Sarkozy): les dispositions prévues par le premier décret restent en vigueur 30% du SMIC pour les 16-17 ans, 50 % pour les 18-20 ans et 65% à partir de 21 ans.

Bref, le CIPn'est qu'une fusion de formules déjà testées depuis longtemps et qui ont, au lieu de favoriser l'emploi des jeunes, avant tout, permis d'offrir au patronat de la main-d'œuvre moins chère.

L'assassinat de Yann Piat

ON REJOUE "MAIN BASSE SUR LA VILLE"

quel que soit le niveau où ils se trouvent", a déclaré bruyamment le ministre de l'Intérieur, Charles Pasqua, après l'assassinat de la député du Var Yann Piat. C'était bien le moins qu'il pouvait dire et les policiers se sont remués pour donner un peu de consistance à ces déclarations. Ils ont arrêté deux suspects, petits truands comme le milieu en embauche pour ce genre de besogne, et qui pourraient être les deux tueurs à la

Mais voilà qu'on apprend que Yann Piat avait laissé une lettre chez son notaire, à remettre à la police "en cas de malheur". Bien qu'elle semble un peu ancienne (janvier 1992) et correspond à un stade antérieur des difficultés de la carrière du député; cinq noms y sont cités, notamment : Fargette ("parrain" varois abattu en Italie, l'an dernier), Maurice Arreckx, ancien maire de Toulon, sénateur UDF et président actuel du Conseil général du Var et... Bernard Tapie, tous "à interroger en cas de mort suspecte".

Maurice Arreckx, que certains journaux appellent lui aussi "le parrain", car du temps où il était maire de Toulon il faisait appel aux services de Fargette et de son gang (mais ce n'est après tout qu'une vieille habitude locale des notables politiques de Marseille à Nice), a été entendu "comme témoin" par les enquêteurs et a plaidé sa bonne

"Nous traquerons les assassins, foi, la main sur le cœur. On attend maintenant l'audition de Bernard Tapie.

> Localement des contre-feux ont été allumés. La rumeur prétend que la député était liée à la pègre marseillaise à qui elle allait vendre, la traîtresse, son influence à Hyères. Il est évidemment bien difficile de savoir quel pourcentage de vérité, même faible, il y a làdedans. On sait seulement que Yann Piat a eu des contacts avec Tapie du temps où il essayait de mettre sur pied la liste électorale "Energie Sud".

> un formidable fromage. Quatrième

ville de France en superficie, avec ses 80% de terres agri-

terres constructibles, la ville aiguise les appétits et paraît, selon de bons connaisseurs de la région, "en passe de battre plusieurs records dans le domaine des magouilles, des combines, des combinazioni, des conciliabules musclés, voire sanglants".

Yann Piat, qui visait la place de mai-Seule chose sûre, Hyères constitue re de Hyères, a donc pu apparaître gênante à certains intérêts avec qui elle

Arreckx, Sercia et Piat lors d'une campagne électorale en 1992.

coles que le maire peut transformer en pouvait diverger (des notables locaux, des promoteurs, et vraisemblablement les deux à la fois) qui préféraient pouvoir traiter avec un maire, disons souple et compréhensif.

> Si on se souvient que l'avocat de la loi sur la décentralisation, qui a accentué la relation privilégiée maire-promoteurs, avait été Defferre, qui en tant que maire de Marseille était, au moins, particulièrement informé des mœurs clientélistes des maires, et des maires de la région Côte d'Azur en particulier, on voit quel formidable gâteau cette loi a permis de distribuer, et en toute connaissance de cause sur les effets qu'elle pouvait induire.

> "La décentralisation a permis la constitution de féodalités locales qui deviennent des enjeux de pouvoir et d'argent insensés. Le clientélisme s'aggrave, allant des gros bras qu'on embauche pour sa campagne aux patrons auxquels on rend des services. La multiplication des sociétés d'économie mixte entretient la confusion de l'argent public et des capitaux privés. (...) Les modifications de plans d'occupation des sols par les mairies sont trop faciles, et la loi sur le littoral est trop floue sur le seuil d'urbanisation toléré. Les chambres régionales des comptes ne sont pas de vrais contre-pouvoirs. (...) Ce sont les mêmes hommes politiques qui réclament de plus en plus d'autonomie au nom de la décentralisation. (...) Les gens du Sud le font avec moins de prudence que ceux du Nord, mais c'est le même recul de l'Etat qui facilite la même dérive".

> Qui parle ainsi? Un homme du sérail, député de la majorité, François d'Aubert, qui mene depuis queique temps une campagne contre "l'argent sale". Bien sûr, il essaye d'en faire une machine de guerre contre ses adversaires socialistes et leurs amis, mais il est très bien placé pour savoir, même s'il a eu la prudence de se faire élire... en Mayenne, que tous les grands partis politiques ont profité, profitent et entendent bien continuer de profiter de ce merveilleux système qui permet à quelques-uns de s'enrichir et aux autres d'alimenter la caisse de leur parti, voire leur propre cassette.

> Et ce ne sont pas quelques méchantes affaires qui vont venir gâter un si précieux système! On comprend mieux la colère de Pasqua.

> > **Jacques FONTENOY**



Élections législatives à Nice VOTER POUR LA PESTE

Organisée pour remplacer le député RPR sortant, déclaré inéligible pour infraction à la loi sur le financement des campagnes électorales, l'élection partielle de Nice aura été marquée au premier tour par le faible écart entre les deux candidats de droite arrivés en tête. En effet, Jean-Paul Barety, successeur de Médecin à la mairie de Nice et candidat unique UDF-RPR, devance de seulement 34 voix Jacques Petrat, représentant local du Front National.

élection au second tour, Barety se découvre bruquement "attaché aux idées de tolérance et de démocratie". Il tente aujourd'hui de mobiliser les électeurs contre "l'homme de Le Pen". Mais qui, sinon justement les leaders du RPR, a contribué à faire le lit de Le Pen? De Chirac à Pasqua, ces politiciens ne cessent d'entretenir volontairement tout une démagogie anti-immigrés, quitte à faire de la surenchère pour tenter de retenir un électorat attiré par les thèses d'extrême-Du coup, en vue d'assurer son droite. Alors, qu'aujourd'hui l'origi- d'extrême-droite.

nal du FN dépasse sa copie du RPR. voilà qui n'a rien de surprenant.

Quant aux autres candidats, du PS aux écologistes en passant par le MRG, ils ont emboîté le pas à Barety, appelant pour "faire barrage" à l'extrême-droite et, au nom d'un "instinct de survie démocratique", à voter pour lui! Ce faisant, ils ne font que confirmer ce qu'on savait déjà : ce n'est certainement pas sur ces gens-là qu'il faudra compter pour se défendre face à la montée de Le Pen et des idées

Allemagne LA GRÈVE DE LA MÉTALLURGIE N'AURA PAS LIEU

Dans la nuit du vendredi 4 au samedi 5 mars, après quinze heures de négociations entre responsables patronaux et syndicaux de la métallurgie allemande (qui compte 3,6 millions de salariés), un accord est intervenu. Il annule la grève qui devait démarrer, le lundi 7 mars, dans le Land de Basse-Saxe où un référendum en sa faveur avait pourtant recueilli 92% des suffrages.

Les grèves d'avertissement ont démarré il y a près d'un mois, et ont été précautionneusement programmées, région après région, entreprise après entreprise et même atelier après atelier, de telle sorte que le nombre de participants aux débrayages augmente chaque jour mais sans que la situation échappe à la direction syndicale. Ces grèves, même bien suivies, n'ont pas fait craquer les patrons. Il n'est rien sorti de tangible de ces mois de palabres, si ce n'est des concessions importantes au monde patronal.

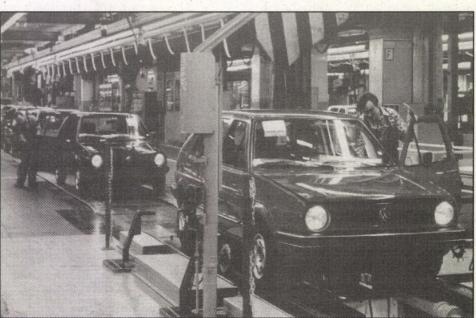
En matière de salaires...

C'est bien l'augmentation "zéro" que la grande bourgeoisie appelait de ses voeux. Pardon... les travailleurs auront 1,16% de mieux! En trichant, on peut parler de 2%, mais une clause stipule que ces 2% ne seront donnés qu'à partir de juin, ce qui, sur l'année, fait évidemment moins! Les salaires de la métallurgie, comme ceux de la chimie où le même type d'accord a été signé il y a deux mois, perdent du terrain par rapport à l'augmentation du coût de la vie qui dans les faits dépasse les 3%.

Et il n'y a pas que le manque à gagner. Il y a les pertes sur diverses primes conventionnelles. Les patrons n'ont pas touché à la prime de vacances, contrairement à ce qu'ils avaient annoncé, probablement pour pouvoir "reculer" sur un terrain choisi. Mais la prime de Noël est amputée de 10% à 50-60%, les gros salaires étant davantage pénalisés.

En matière d'emplois

Les dirigeants syndicaux ne peuvent évidemment pas dire qu'ils auraient préservé le niveau de vie des métallos. Mais ils expliquent qu'ils ont sauvé les emplois. L'accord stipule que, pour éviter les licenciements, les patrons pourront réduire les horaires de 36 heures hebdomadaires actuellement à 30 heures... avec diminution de salaire en conséquence, ou presque. Dans le cas où l'horaire de toute une usine serait ainsi réduit, il n'y aurait aucune compensation de salaire. Elle n'interviendrait qu'en cas de réduction du temps de travail limité à un ou quelques ateliers et pourrait alors représenter de 7% à 35% du salaire, pas à la seule charge des employeurs mais aussi de l'Etat.



Usine Volkswagen à Volfsburg.

L'accord conclu dans la métallurgie est à l'image de celui de novembre dernier chez Volkswagen. Et les patrons se félicitent d'avoir moins à payer ainsi, que s'ils finançaient des plans sociaux de licenciement ou des périodes de chômage partiel.

Rien de bon pour les travailleurs

Les dirigeants de l'IG-Metall ont cédé devant les patrons. Ces derniers

encore être amputés de 10%, certainement pas les leurs! Alors il est possible que la déception, voire la colère, soient grandes. Un deuxième référendum doit être organisé dans les prochains jours en Basse-Saxe, et il indiquera à sa façon les sentiments des métallos. Mais quoi qu'il en soit du mécontentement, il suffit de 25 % de travailleurs favorables à l'accord pour qu'il entre en vigueur. Et même si 75% n'approuvaient pas l'accord, la direction de l'IG-Metall pourrait passer outre, comme la direction du



Grève des sidérurgistes en mai 1993.

ont imposé une réduction des salaires,

et la garantie de l'emploi restera au

bon vouloir patronal. Il n'y a aucune

garantie qu'en cas de conjoncture pré-

tendue mauvaise, les patrons se

contenteront de réduire les horaires à 30 heures. Ils se félicitent d'ailleurs

d'avoir, dans ces négociations, fait

légaliser les libertés qu'ils peuvent

prendre, sous couvert de situation cri-

tique de leur entreprise, avec cer-

taines réglementations en vigueur. Le

mécontentement est probablement

grand chez les travailleurs. Certains

peuvent perdre, sur l'année, pas loin

d'un mois de salaire. A l'époque où se

négociait l'accord Volkswagen, de

nombreux travailleurs avaient expri-

mé leur hostilité (ainsi que des syndi-

cats IG-Metall autres que celui de

Volkswagen qui avait signé). Beau-

coup disaient alors que si les salaires

pratiqués chez Volkswagen pouvaient

syndicat des services publics l'avait fait, il n'y a pas bien longtemps.

La "concertation" au service des patrons

Les dirigeants de l'IG-Metall ont parfaitement joué le jeu de la grande bourgeoisie allemande. Ils ont repris ses arguments alarmistes sur le fait que la situation serait dramatique, la crise grave, l'Allemagne menacée en tant que site industriel et que, si une reprise s'amorçait, il ne faudrait pas la compromettre.

Les dirigeants syndicaux ont certes organisé un savant ballet de grèves tournantes, pour montrer qu'ils restent maîtres de leurs troupes et ils ont permis à leur façon au mécontentement ouvrier de s'exprimer. Mais la tactique syndicale faisait à peine illusion. Le choix, en particulier, d'organiser le référendum pour la grève et de la démarrer éventuellement en Basse-Saxe (région de Hanovre) où le secteur métallurgique est justement peu développé, plutôt qu'en Rhénanie-Westphalie (Ruhr) ou dans le Bade-Wurtemberg (avec sa capitale de l'automobile, Stuttgart), était déjà tout un programme. L'accord conclu dans la métallurgie va servir de modèle aux patrons des Banques et Assurances, et à ceux des services publics, eux aussi engagés dans des négociations et confrontés à des grèves d'avertissement.

Nombre de travailleurs de la métallurgie n'ignorent pas que les représentants patronaux sont bien plus préoccupés par les dividendes de leurs actionnaires et leurs super profits boursiers que par la reprise économique et la résorption du chômage. Une grande majorité d'entre eux sait probablement que le compromis passé est pourri. Mais la "concertation" est efficace en Allemagne. L'institutionnalisation de négociations ponctuées de grèves ne facilite pas les choses pour les travailleurs.

Mais elle n'empêche pas la lutte de classe non plus. Reste aux travailleurs à montrer que le système n'est pas rodé pour toutes les circonstances.

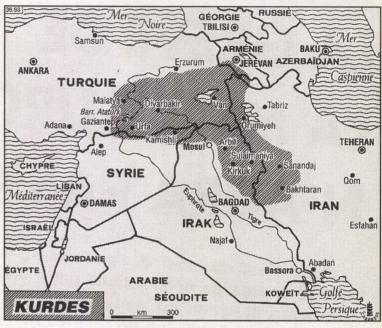
Michelle VERDIER

Turquie

Contre les Kurdes

Le parlement turc vient de décider de lever l'immunité parlementaire de six députés kurdes membres du DEP (Parti Démocratique du Travail), d'un autre député kurde non inscrit, ainsi que - histoire sans doute de faire preuve d'"impartialité" - d'un député islamiste.

Menacés d'être arrêtés, cinq des députés kurdes, qui risquent la peine de mort pour avoir osé défendre les droits du peuple kurde, ont d'abord décidé de rester à l'intérieur du parlement, avant de devoir se rendre le vendredi 4 mars. Le député et président du DEP Hatip Dicle, et le député non inscrit de Sirnak – petite ville du Kurdistan contre laquelle les militaires turcs s'acharnent particulièrement - avaient déjà été arrêtés, en violation des lois déjà bien peu démocratiques de l'Etat turc, avant même que la levée de leur immunité parlementaire soit officielle...



L'ARMEE, DE "DERNIER QUART D'HEURE" EN "DERNIER QUART D'HEURE"

La décision survient à la suite d'une campagne de calomnies et d'injures menée contre le DEP et le mouvement kurde par les médias officiels et la presse turque de droite. Mais il est évident qu'il y a aussi derrière cette décision le MGK (Conseil de Sécurité Nationale), Conseil formé par des généraux et des membres du gouvernement mais qui est en fait la courroie de transmission politique de l'état-major et, d'une certaine façon, le véritable gouvernement de la Turquie.

> L'acharnement à nier les droits des Kurdes

Le DEP est en fait un parti social-démocrate dirigé par des notables et des bourgeois kurdes, tentant de se faire l'expression légale du mouvement autonomiste kurde de Turquie. Mais les généraux turcs et le gouvernement, qui dans ce domaine n'est que leur paravent, sont décidés à ne reconnaître ni l'existence du peuple kurde ni ses droits les services de renseigneles plus élémentaires. Et ils ment, assassine impunément s'acharnent sur ce parti en même temps qu'ils s'acharnent, dans tout l'Est du pays, connus", mais les commandidans une répression féroce taires sont bien sûr parfaitecontre la population kurde.

Cent mille militaires sont engagés, selon les termes du chef de l'état-major, le général Gures, dans des opérations pour "écraser" le PKK, le Parti des Travailleurs Kurdes, principale organisation de guérilla nationaliste. Des villages, des camps, des zones de montagne sont bombardés presque quotidiennement par l'aviation.

Bénéficiant de la complicité des dirigeants nationalistes kurdes du nord de l'Irak, hostiles au PKK, des incursions militaires ont lieu dans la région kurde irakienne limitrophe de la Turquie, et même récemment en territoire iranien. Dans la montagne, sous prétexte qu'ils servent de base au mouvement de guérilla, l'armée continue de raser des villages kurdes et déporte leur population.

La presse turque annonce quotidiennement plusieurs morts, et parfois plusieurs dizaines. Certaines villes ont été complètement quadrillées, voire systématiquement bombardées. Par ailleurs une "contre-guérilla", faite de véritables escadrons de la mort et mise en place en réalité par tous les jours. La presse parle de "crimes aux auteurs inment connus.

Campagnes chauvines en Turquie

Dans les grandes villes turques comme Istanbul, Adana, Izmir ou Ankara, où une forte fraction de la population est constituée de travailleurs kurdes, les campagnes chauvines du gouvernement, de la presse et de la plupart des partis, concourrent à approfondir le fossé avec le reste de la population.

Ces campagnes viennent d'ailleurs à point nommé alors que le gouvernement Ciller a besoin de faire passer au second plan l'aggravation des difficultés économiques du fait de la crise financière de l'Etat turc et de l'inflation, déjà forte, qui a maintenant tendance à s'accélérer. Mais il faut dire malheureusement que certaines des méthodes du PKK facilitent le travail des autorités turques ; ainsi les bombes posées dans la gare de Tuzla (grande banlieue d'Istanbul) ou dans un car de voyageurs partant d'Istanbul, qui ont fait plusieurs morts, et qui elles-mêmes sont à l'image d'une politique étroitement nationaliste qui ne cherche nullement l'oreille de la population turque elle-

Les dirigeants européens

font parfois mine de s'inquiéter de la situation en Turquie, comme l'aurait fait récemment Mitterrand par un coup de téléphone au président turc Demirel au sujet de la situation du DEP, ou par le biais de l'ex-ministre socialiste Ségolène Royal, restée quelque temps dans l'enceinte du parlement turc en compagnie des députés du DEP. Mais les récentes arrestations de militants kurdes ont montré que les Etats européens, Allemagne et France en particulier, n'ont rien à refuser à une Turquie qui est pour eux un partenaire de premier plan, d'un point de vue économique et d'un point de vue stratégique.

Face à ces intérêts, le "droit des peuples" est pour

les dirigeants européens tout au plus un thème de discours; les généraux turcs n'ont guère à s'inquiéter et peuvent se sentir les mains libres. Le général Gures a ainsi affirmé, récemment encore, qu'avant la fin de l'hiver l'armée turque allait "en finir avec les bandits" - c'est le seul nom que méritent selon lui des Kurdes qui réclament le respect de leurs droits natio-

Mais ce n'est pas la première fois que l'armée annonce ainsi le "dernier quart d'heure" de la guerre qu'elle mène au Kurdistan. Exactement comme l'ont fait par exemple, avant elle, l'armée française en Algérie ou l'armée américaine au Vietnam...

Julien SILVA



Belgique

Pots-de-vin et corruption

UN PARTI SOCIALISTE MOUILLE JUSQU'AU COU DANS LES "AFFAIRES"

Ce début d'année 1994 a vu en Belgique l'accélération des enquêtes judiciaires autour d'affaires de corruption et de pots-de-vin touchant les sommets du Parti Socialiste. Elles menacent d'autant plus la stabilité du gouvernement belge de Dehaene (social-chrétien) qu'elle avait déjà été mise à rude épreuveil y a un an, à l'occasion des négociations autour des nouvelles institutions fédérales. Les quatre partis de la coalition au pouvoir, les deux composantes socialistes et les deux composantes de la droite sociale-chrétienne, avaient finalement dû faire quelques concessions aux Ecologistes pour que deux tiers des parlementaires entérinent la loi.

Enfin, à la fin de l'année 1993, ce sont les grèves contre le plan global d'austérité qui avaient fait planer à nouveau la possibilité d'une chute du gouvernement.

L'affaire Agusta, elle, a éclaté après l'assassinat d'André Cools, député de Liège et président du PS, le 19 juillet 1991.

Maire d'une des grandes communes de la banlieue de Liège dominée par le PS, administrateur de plusieurs sociétés intercommunales à capitaux publics et privés de la région wallonne, chef de clan autoritaire au sein du PS, André Cools semble être tombé à la suite d'un "contrat" pour le faire taire.

En 1988, l'achat de 47 hélicoptères de combat avait été signé avec la firme italienne Agusta, au détriment de concurrents allemand et français, grâce à des faux en écritures au sein du service des Armées, à la bienveillance du ministre de la Défense PS Guy Cöme, et sur recommandation d'André Cools. La contrepartie en aurait été un dessous-de-table de 2% environ, une pratique somme toute courante... Mais il semble que les quelque 42 millions de francs (français) du pot-de-vin ne soient pas rentrés comme convenu dans les caisses du PS de Liège, et qu'André Cools s'apprêtait à faire du bruit.

Un vrai roman policier international... d'autant plus qu'au côté du parrain assassiné était assise une jeune et jolie femme avec laquelle il n'avait pas que des relations professionnelles!

Tout cela fut révélé devant la

juge d'instruction par les représentants d'Agusta, mis en cause par ailleurs en Italie pour le même genre d'affaires, et par un des seconds du clan Cools au sein du PS.

Il est impossible de savoir si la lumière sera faite sur les auteurs et les commanditaires de cet assassinat, comme disent le vouloir les successeurs du clan Cools. Mais jusqu'à présent, dans le cadre de l'enquête sur la corruption, trois leaders du PS ont perdu leurs ministères, tant au niveau national que fédéral, ainsi que leur immunité parlementaire : Guy Cöme, député de la province de Liège et ministre de la Défense jusqu'en 1992, Guy Mathot, sénateur de Liège et ministre des Affaires intérieures en 1992, et surtout Guy Spitaels, leader du PS, vice-président de l'Internationale socialiste, élu de la province du Hainaut, président du nouveau gouvernement fédéral wallon... et adversaire du clan Cools. Le PS a pu colmater les brèches en faisant monter des seconds, mais d'autres affaires de détournements de fonds commencent à être instruites.

Une loi instituant le financement des partis a bien été votée dès 1989, il n'empêche que les vieilles affaires continuent de remonter à la surface. Et de toute façon, cette loi n'empêchera pas la corruption des partis au pouvoir, ni la soif d'enrichissement personnel du personnel politique.

La droite sociale-chrétienne, aussi bien en Wallonie qu'en Flandre, est bien embarrassée, mais elle a une attitude très charitable pour son allié en austérité: sans doute ne tient-elle pas en cette période à se retrouver seule face au mécontentement des salariés.

En revanche, le nouveau Parti Libéral Flamand (VLD), plus à droite, et plus haut dans les sondages que les sociaux-chrétiens flamands (CVP), mène la charge contre les socialistes en général et les socialistes liégeois en particulier. Il demande même une opération "Mains propres", tout en ayant un de ses notables épinglé sur une affaire semblable...

Dans son choix d'être un parti gestionnaire de l'économie capitaliste et au service des intérêts de la bourgeoisie, le PS a le grand tort d'avoir moins de sources de financement directes que les partis de la droite, sociale-chrétienne et libérale, et aussi sans doute moins de protections et de protecteurs... et cela, ça ne pardonne pas dans le milieu!

Les concurrences d'intérêts au sein de l'appareil du PS, notamment du PS liégeois, divisé en deux fractions ouvertement rivales, défrayent la chronique des journaux. Et les notables mouillés dans ces trafics et potsde-vin doivent se demander jusqu'où vont aller les juges...

Mais les travailleurs, eux, ne se sentent que très peu concernés par toutes ces affaires, et cela ne fait qu'accentuer un peu plus le dégoût à l'égard des partis politiques et des politiciens...

Du Maroc à l'Algérie

OBSCURANTISME MEURTRIER

Au Maroc, une jeune étudiante a échappé de peu à un lynchage parce qu'elle portait des vêtements à l'occidentale et n'avait pas le corps "suffisamment couvert". Un groupe d'étudiants intégristes l'avaient jugée coupable d'"instigation au désordre" et condamnée à mort.

En Algérie, une jeune lycéenne, elle, a été tuée en rentrant de l'école parce qu'elle ne portait pas le hidjab, le voile islamique dont les intégristes veulent imposer le port aux femmes algériennes.

Ces faits dramatiques ne sont pas isolés. Il en existe de semblables au Maroc ou en Algérie, mais aussi dans tous les pays de tradition musulmane où des milieux réactionnaires islamistes tentent de développer leur emprise sur l'ensemble de la société, une société qu'ils ambitionnent de gouverner tôt ou tard.

Les traditions religieuses, les



conceptions moyenâgeuses de la condition de la femme et des rapports sociaux que véhicule le Coran – qui n'a rien à envier sur ce terrain à la Bible ou au Talmud, et réciproquement – servent de prétextes à tous ces mouvements réactionnaires pour tirer la société en arrière. Car la lutte de tous ces milieux pour l'asservissement des femmes va de pair avec une lutte tout aussi fanatique contre toute notion de lutte de clas-

se, contre toute référence à l'athéisme et a fortiori au communisme.

C'est une raison de plus pour se sentir solidaire de toutes les femmes qui en Algérie, au Maroc, dans les pays musulmans bien sûr, mais aussi dans l'immigration en France, ont le courage de refuser de se soumettre aux diktats des intégristes islamistes; ne serait-ce qu'en refusant de porter le voile ou de faire le rama-

CUBA: FACE A L'EN AMERIC Dans le numéro du 21 février 1994, les militants trots-

kystes américains qui publient le bimensuel The Spark (L'Etincelle) font le point sur la situation de Cuba et dénoncent la politique d'embargo économique menée par l'administration Clinton contre le peuple cubain.

La population cubaine affronte aujourd'hui les temps les plus difficiles, qui n'ont pourtant pas manqué depuis plus de 30 ans qu'a eu

Les magasins ont du mal à disposer du ravitaillement de produits de première nécessité auxquels a droit chaque citoyen, chaque lieu la Révolution cubaine de 1959. mois. La ration d'œufs par famille a été réduite de 30 à 4 œufs par mois. La viande a quasi disparu; les fruits et légumes sont rares. L'eau n'est courante à La Havane que cinq heures par jour. Deux cents médicaments de base et la plupart des fournitures médicales ne sont disponibles qu'en quantités limitées. 50 000 personnes ont attrapé une névrite optique, maladie nerveuse de l'œil causée par la malnutrition. Les bureaux de l'UNICEF de La Havane ont déclaré que la moitié des enfants de six mois à un an ont des anémies causées par le manque de vitamines.

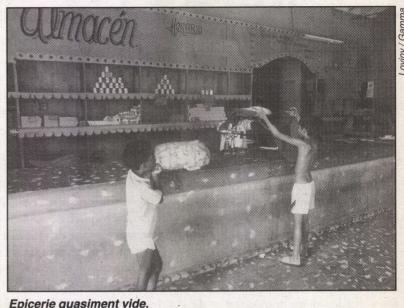
Cette situation découle d'une crise redoublée de l'économie cubaine. En quatre ans de temps, les importations de pétrole ont chuté de 13 à 6 millions de tonnes. L'ensemble des importations équivaut maintenant au cinquième de ce qu'elles étaient en 1989, tombant de l'équivalent de 45 milliards de francs à 9,5 milliards en 1993. Plus de la moitié de toute l'activité industrielle a été suspendue ou diminuée. Les transports publics ont été réduits encore plus. La Havane

tourne au ralenti. La distribution d'eau et de gaz a été paralysée par le manque de pétrole. La construction d'une centrale nucléaire, censée régler le problème de l'énergie sur l'île, a été arrêtée.

Les politiciens et les médias (des Etats-Unis - NDT) ont rendu responsables de cette situation Cuba et le communisme. Ils proclament que le salut du peuple cubain dépend d'un retour rapide au capita-

Il est certainement vrai que la cause immédiate de la crise cubaine actuelle fut l'effon-

drement de l'Union Soviétique et de l'Europe de l'Est, principaux partenaires commerciaux de Cuba depuis plusieurs décennies. Avant cet effondrement, jusqu'à 10% de l'économie cubaine dépendait de l'aide soviétique. Cependant vers 1992, le commerce de Cuba avec l'ex-URSS et l'Europe de l'Est était tombé à moins du dixième de ce qu'il avait pu représenter. Et il n'y a plus de devises en provenance d'URSS, qui payait le sucre exporté par Cuba jusqu'à cinq ou dix fois le prix du marché mondial; Cuba a dû se débrouiller pour acheter du pétrole à des prix supérieurs à ceux que pratiquaient l'URSS et les pays d'Europe de l'Est. Mais si tout cela montre quelque chose, ce n'est pas que le "communisme" a aggravé les difficultés de Cuba,



Epicerie quasiment vide.

mais bel et bien... la fin de ce "communisme".

Une situation héritée de l'impérialisme

En fait, dans les déclarations américaines, il n'y a rien d'autre qu'une tentative de cacher qui est réellement responsable de ce qui arrive à Cuba aujourd'hui. Et ce responsable, disons-le carrément, c'est l'impérialisme américain.

Juste avant l'élection présidentielle de novembre 1992, le Congrès a voté la loi Torricelli, la loi prétendument pour un Cuba démocratique. Quand Clinton s'est retrouvé à la présidence, son administration a immédiatement fait savoir qu'elle entendait faire respecter cette décision. Elle renforcait l'embargo que les Etats-Unis avaient installé contre Cuba plus de trente ans auparavant. Un embargo qui interdit aux filiales américaines basées à l'étranger de commercer avec Cuba et aux bateaux qui commercent avec Cuba d'entrer dans les ports américains pendant six mois.

La responsabilité américaine dans les problèmes de Cuba ne date pas d'aujourd'hui. Elle a commencé à la fin du siècle dernier, quand les Etats-Unis prirent le contrôle de Cuba en infligeant une défaite à l'Espagne au cours d'une guerre coloniale. L'armée américaine ouvrit alors Cuba aux grandes entreprises américaines, qui parvinrent rapidement à dominer l'industrie du sucre, le nickel et tous les secteurs les plus

Manque de pétrole: queue pour les autobus...



Au somma

La guerre civile en Yougoslavie et la politique des puissances impérialistes

après le retour manqué d'Aristide

de la "Refondation communiste" à une participation gouvernementale?

France:

le 28^e Congrès du PCF, un pas de plus vers la social-démocratisation

Les communistes révolutionnaires et la défense de l'école laïque





Dans le monde

BARGO





Dans la base militaire de Guantanamo, une enclave des USA, dans l'île de Cuba.

industrialisés de l'économie. Le pays fut pillé. Les ouvriers et paysans cubains furent exploités, pour le plus grand profit des grandes compagnies américaines. Et Cuba resta le pays sous-développé qu'il est encore aujourd'hui.

Peut-être la Révolution cubaine ne fut pas capable de sortir Cuba de ce sous-développement, mais ce fut l'impérialisme américain qui mit le pays dans cette situation.

Quand la révolution éclata finalement, en 1959, les Etats-Unis s'opposèrent à toutes les tentatives de Cuba de mettre fin au pillage. Quand Castro nationalisa les compagnies américaines en offrant une indemnisation complète, les Etats-Unis la refusèrent. Ils imposèrent un strict embargo commercial qui dure encore aujourd'hui et qui, selon les

estimations du régime castriste, lui a coûté l'équivalent de 50 milliards de francs durant les trente dernières années. dance et son refus de se sou-

Les syndicats américains, bien loin de prendre le parti du peuple cubain dans son combat contre les grandes entreprises américaines et contre la domination de Washington, ont été parmi les plus féroces

soutiens des attaques contre Cuba. Le régime castriste n'était certainement pas un régime ouvrier, mais ceux qui ont quitté Cuba sont ouvertement anti-ouvriers, et racistes de surcroît. Alors que 60% du peuple cubain est noir, et un pourcentage encore plus élevé de la classe ouvrière et de la paysannerie cubaine, 95 % des exilés cubains aux Etats-Unis sont blancs. Il n'est donc pas étonnant de voir les nombreuses bagarres racistes que peuvent avoir les exilés cubains avec la population noire de Miami.

Quel avenir pour Cuba?

Il y a des signes aujourd'hui que certains piliers du régime sont prêts à prendre la direction de l'Ouest. Et le régime cubain, dans sa recherche d'une sortie de la crise hors du "double embargo", a parlé de développer l'économie de marché. Le gouvernement cubain semble décidé à vendre des éléments de l'économie aux compagnies étrangères.

En fait, le régime a déjà fait tout ce qu'il pouvait pour encourager les investissements

étrangers. Les compagnies étrangères envoient tous leurs profits hors de Cuba sans payer la moindre taxe dessus, et cela depuis dix ans. Le régime a accepté des "joint-ventures" (des associations capitalistiques à risques), par exemple dans les chantiers navals et les cosmétiques, qui ont entraîné le licenciement d'un grand nombre de travailleurs. Il a également maintenu les salaires bas, en dépit du fait que la classe ouvrière cubaine est relativement qualifiée.

Le régime a aussi encouragé la croissance du tourisme étranger, en autorisant le dollar comme unité monétaire à Cuba. Les étrangers ont accès à des magasins spéciaux où l'on paye en dollars. La prostitution s'est développée rapidement, comme un moyen pour des jeunes, filles ou garçons, d'acquérir des dollars. Ceux qui ont des dollars peuvent acheter ce qu'ils veulent, et ceux qui n'en ont pas deviennent misérables.

La société devient plus hiérarchisée et la population plus démoralisée; bien sûr, cela rend plus facile le mouvement vers l'intégration dans l'économie capitaliste mondiale.

Personne ne peut prédire quel sera le futur de l'actuelle épreuve de force entre les Etats-Unis et Cuba. La crise actuelle peut aussi bien s'approfondir et le régime pourrait finalement s'effondrer sous les coups venant aussi bien des Etats-Unis et de ses alliés à l'intérieur et à l'extérieur de Cuba. Ou bien Castro pourrait démissionner et les Etats-Unis proposer un compromis à certains éléments du régime; l'armée, par exemple, pourrait être tentée de rechercher une coalition avec l'opposition et prendre ainsi le chemin d'un arrangement avec l'impérialisme américain. En mars 1993, Castro a dit qu'il serait possible de négocier son départ du pouvoir en échange de la fin de l'embargo américain. Mais le régime pourrait aussi se cramponner et essayer lui-même de s'intégrer plus aux économies occidentales.

Mais - avec ou sans Castro-si les multinationales impérialistes reviennent à Cuba et si la domination américaine est réimposée sur l'île, cela conduirait seulement à plus d'exploitation et à plus de souffrances pour les ouvriers et paysans cubains. Les 34 dernières années n'ont pas été faciles, mais la révolution a permis à la population cubaine d'ôter de ses épaules le poids direct de l'impérialisme américain, même si les Etats-Unis ont continué de dominer le monde et de faire pression sur

Les Etats-Unis ont également soutenu de nombreuses tentatives d'assassinat contre Castro. La CIA a entraîné et soutenu de nombreux groupes d'exilés dans leurs tentatives d'envahir l'île, aussi bien pendant l'invasion de la Baie des Cochons en 1961 que depuis.

Depuis plus de trente ans maintenant, la politique américaine a été de punir Cuba pour sa politique d'indépen-

... et queue des voitures pour l'essence.

LA SITUATION EN HAITI Vendredi 18 mars 1994 à 20 h 30 Salle de la Mutualité 24, rue Saint-Victor 75005 Paris Métro: Maubert-Mutualité Participation aux frais: 20 F



ABG-SEMCA (Toulouse)

UNE BONNE SANTÉ FINANCIÈRE... **ET 120 LICENCIEMENTS ANNONCES**

Mercredi 23 février, la direction de ABG-SEMCA, un équipementier aéronautique employant 530 salariés dans la banlieue nord de Toulouse a annoncé un plan prévoyant 120 "suppressions de postes", pour "baisser les coûts". Pourtant la situation financière de l'entreprise est très saine. Elle est en autofinancement total et vient d'acquérir un terrain voisin pour plusieurs millions de francs sans emprunt, en vue de s'agrandir.

l'aéronautique, le patron avait déjà supprimé 80 emplois l'an dernier, dont une soixantaine par l'intermédiaire d'un plan FNE. Mais les 120 licenciements d'aujourd'hui devraient être presque tous "secs", même si le "plan social" parle de conventions de conversion et autres gadgets.

Pour préparer le terrain, la direction a imposé du chômage partiel depuis septembre (actuellement 2 jours une semaine sur deux), tout en maintenant quasiment la production.

Après une demi-journée de grève le 25 février et une participation massive à la manifestation contre la venue de Balladur et Pasqua à Tou-

Prenant prétexte de la crise de louse le lundi 28 février, le personnel a bloqué l'entrée des équipes de permanence lors du chômage des 4 et 5 mars. A cette occasion le chef du personnel est venu faire le guignol à la porte de l'usine: il voulait faire constater par huissier que nous l'empêchions d'aller travailler pour nous, "alors que déjà il sacrifie une partie de son salaire par solidarité".

> Tous les présents ont bien ri. En tout cas, cette action collective ainsi qu'un banquet devant la porte d'entrée ont donné le moral pour accenpression. En la jusqu'alors, les syndicats n'avaient appelé les travailleurs qu'à des actions ponctuelles. Mais maintenant le ton s'est durci: des actions quoti

diennes (de une à deux heures) sont programmées. Beaucoup de travailleurs considèrent ces actions comme des pas vers la grève totale.

En s'en prenant à près d'un emploi sur quatre, en n'épargnant ni les techniciens et ingénieurs, ni la maîtrise, le patron a réussi à faire l'unanimité contre son plan. Surtout que l'exemple de Microturbo, entreprise toute proche, montre que les patrons n'hésitent pas à multiplier les "plans sociaux" dévastateurs de l'emploi.

Reste à frapper le patron au coffre en cessant toute production: la grève serait en effet la seule riposte proportionnée à l'ampleur de l'attaque patronale.

Correspondant LO

LE SMIC SALAIRE MINIMUM EN CHUTE LIBRE?

"Le SMIC actuel devrait être considéré comme le salaire applicable dans les ou sur la Côte d'Azur. Le zones où le coût de la vie est CNPF, avec la franchise cyle plus élevé". Voilà ce qu'on nique de ceux qui se croient peut lire dans un rapport que tout permis, ne fait même pas le CNPF (le Centre national semblant de croire que cela tements de zone" que redu patronat français) vient réduirait le chômage. Au cherche le patronat, le retour d'établir dans le cadre du débat public lancé par le gouvernement sur "l'aménagement du territoire".

Où va se nicher cet "aménagement"! Au nom de la nécessité de "stopper le dépeuplement" de certaines régions, le CNPF a chiffré ses besoins, pardon, ceux de régions comme la Lorraine, la Creuse ou le Valenciennois. D'après lui, il faudrait que le patronat, pour envisager de s'y installer, puisse payer de

20 à 30% moins cher les salariés qu'en région parisienne mieux et si les subventions aux délocalisations que le CNPF réclame au passage sont suffisamment incitatives, les entreprises qui ouvriraient dans le Nord ou l'Est... auraient fermé ailleurs.

Ces patrons, ces actionnaires qui gagnent dix, vingt, trente fois le SMIC ont le culot (comme pour le SMICjeunes) de prétendre que 5900 F en brut mensuel, c'est encore trop cher payé. C'est

20 à 30% moins cher, soit 4700 F, voire 4120 F brut - donc encore au moins 20%

de moins net - qu'ils estiment "raisonnables".

C'est le retour aux "abatà l'époque où ce que l'on appelait alors le SMIG (Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti) subissait des abattements régionaux. D'autres pouvaient d'ailleurs s'y ajouter, fonction cette fois de l'âge des salariés, "SMIC-jeunes" avant lettre en somme...

Ce sont ces abattements que le plein emploi et les mouvements sociaux avaient petit à petit fait reculer, la grève générale de mai-juin 1968

balayant (en tout cas en France métropolitaine) les derniers vestiges d'un salaire minimum variable.

Le CNPF déclare que, le niveau des prix n'étant pas le d'un salaire minimum encore même partout, "le pouvoir d'achat varie selon le lieu de résidence" et en conclut que le fait que "le coût de la main-d'œuvre soit le même sur tout le territoire (est) une anomalie". Mais cette différence de niveau des prix n'est pas si grande. Et quand bien même elle existe dans certains domaines - comme le logement - on ne peut dire que tant mieux si cela permet au salaire minimum de représenter quelque chose d'un tout petit peu moins minable

dans certaines régions qu'à Paris, par exemple.

En réalité, ce que veulent aujourd'hui les patrons, c'est faire sauter cette "anomalie" un peu garanti, qui les empêche de faire pression à la baisse sur les salaires autant qu'ils le voudraient, par exemple dans les régions de plus fort chômage.

Autant dire que ce que proposent les patrons, sous prétexte de stopper ce qu'on nomme les "délocalisations" vers le Tiers Monde, c'est d'importer carrément en France... les salaires du Tiers Monde!



P.L.

Leur société



Après la mort d'une voyageuse

au cours d'un contrôle

LE PROCES **EN APPEL**

DE DEUX CONTRÖLEURS

Vendredi 18 mars à 13 h 30, deux contrôleurs SNCF déjà condamnés l'an dernier pour "homicide involontaire" passeront devant la 20ème Chambre correctionnelle de la Cour d'appel de Paris, à la demande du mari de la victime. Avec le Comité pour la vérité sur la mort de Viviane Borderie, il appelle à venir nombreux assister au procès, au Palais de Justice de Paris.

La lutte menée depuis maintenant sept ans par le mari de Viviane Borderie et le Comité constitué par ses collègues de travail de l'hôpital Sainte-Anne avait abouti l'an dernier à une première victoire : la tenue d'un procès et la reconnaissance publique de la culpabilité des contrôleurs. Luc Postel avait été condamné à 18 mois de prison avec sursis pour avoir, en gare d'Evry-Courcouronnes, "empêché Madame Borderie de remonter dans le train et l'avoir poussée alors que le train était en marche", provoquant sa chute mortelle. Philippe François s'était vu infliger 12 mois de prison avec sursis pour s'être "opposé à l'insistance de Madame Borderie qui voulait descendre à Grigny, non seulement par une contrainte d'ordre moral, à savoir en ne restituant pas la carte nationale d'identité, mais surtout par une contrainte physique, à savoir en l'empêchant d'ouvrir les portes du wagon".

Le procès et son compterendu écrit avait fait ressortir le comportement scandaleux des contrôleurs du début à la fin de ce drame. C'est parce qu'ils rudoyaient une jeune fille zaïroise, assise en 1ère classe avec un ticket de seconde, que Viviane Borderie était intervenue. Se retournant alors contre elle, ils l'avaient insultée, verbalisée alors qu'elle avait sa carte orange en règle, puis empêchée de descendre à Grigny où elle habitait et devait aller chercher ses enfants à la sortie de l'école. A la gare suivante, alors que, debout dans le train devant les portes, elle écrivait ses coordonnées pour les donner à la jeune Zaïroise, le train avait redémarré et, selon les témoins, Luc Postel l'avait poussée au-dehors, la faisant tomber entre le rebord du quai et le train. Les contrôleurs n'avaient même pas tiré le signal d'alarme. C'est le conducteur qui, entendant crier, avait stoppé lui-même le

train. Mais il était trop tard.

La direction de la SNCF, condamnée l'an dernier par le tribunal à payer des dommages et intérêts à la famille, avait d'abord tout fait pour étouffer l'affaire, truquant la reconstitution des faits, obtenant d'abord un non-lieu de la justice, cherchant à discréditer la victime jusque devant le tribunal. Mais ses responsabilités dans le comportement des contrôleurs et son attitude dans cette affaire avaient clairement été mises en cause lors du procès, par les avocats de Viviane Borderie et aussi par le juge lui-même.

Forts de ces premières victoires, le mari de Viviane et le Comité avaient décidé de ne pas s'arrêter là. Ils veulent que la nature criminelle du comportement des contrôleurs soit reconnue, et non pas seulement leur "inobservation des règlements" et leur "imprudence".

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

Grenoble

LES TRAVAILLEURS SOCIAUX **MANIFESTENT** LEUR RAS-LE-BOL

Depuis plus d'un mois, les éducateurs des Centres d'Aide par le Travail, salariés de l'AFIPAEIM (Association d'hébergement pour les personnes handicapées mentales, qui regroupe environ 1500 salariés dans le département de l'Isère), sont en grève avec le soutien financier de leurs collègues éducateurs de foyer. Ils luttent contre la remise en cause, dans le secteur adultes handicapés, de 18 jours de congés trimestriels, liés normalement à l'ensemble de la fonction éducative.

Suite aux restrictions budgétaires dans le domaine de la Santé, c'est aussi tout le secteur social qui est visé, avec la remise en cause des deux principales conventions collectives couvrant ce secteur. Les employeurs veulent parvenir à une convention collective unique nivelée par le bas et remettre en cause les droits et avantages acquis des salariés, comme par exemple Correspondant LO | le droit à certains congés

(jours d'ancienneté, congés trimestriels), majorations familiales de salaires...

Ces dernières années, on a déjà assisté à une dégradation des conditions de travail: budgets et salaires rognés, suppressions de postes et menace de fermeture de certains foyers d'hébergement et de réadaptation sociale censés accueillir, entre autres, les personnes sans domicile fixe.

Jeudi 24 février, c'est environ un millier de personnes qui ont manifesté dans les rues de Grenoble, dénonçant par des slogans, des banderoles et des tracts distribués à la population, la situation qui se dégrade dans les services sociaux et la Santé. Cette manifestation a permis de rompre un peu l'isolement des travailleurs des différents services, contents de se retrouver nombreux et solidaires face aux attaques du gouvernement et des employeurs.

Correspondant LO

LUTTE OUVRIERE

(Union Communiste Internationaliste)

LUTTE OUVRIERE regroupe des militants pour qui le socialisme n'a ni le vailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine, car communisme et socialisme sont le seul avenir possible pour l'humanité menacée par les guerres, les crises, l'épuisement des matières premières et la pollution dus à l'anarchie et à l'égoïsme de la société actuelle. Les travailleurs devront détruire l'appareil d'Etat de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi son Parlement, ses tribunaux, sa police, son armée et exercer eux-mêmes, directement, le pouvoir, car le bulletin de vote ne peut pas changer la vie. Les travailleurs n'ont pas de patrie et ils savent qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut pas être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, c'est-à-dire communistes et socialistes révolutionnaires et internationalistes.

Adresser toute correspondance à : LUTTE OUVRIERE - B.P. 233 - 75865 PARIS CEDEX 18 - FRANCE

La Société d'Editions de Lutte Ouvrière - BP 233, 75865 PARIS CEDEX 18 - est une S.A.R.L. au capital de 20 000 F, durée cinquante ans, à partir du 1" janvier 1970. Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, José Chatroussat. Directeur de publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson, Tirage: 14 000 exemplaires. Composition: Point-Virgule Photocomposition - Paris. Impression : Roto de l'Ile-de-France, 20, rue de la Victoire - 93150 Le Blanc-Mesnil - 48 65 32 75. Commission paritaire des publications n° 64 995.

ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE LUTTE LUTTE

OUVRIÈRE		DE CLASSE
1 an	6 mois	(1 an soit 10 n°)
300 F	160 F	100 F
390 F	200 F	140 F
420 F	210 F	100 F
450 F	230 F	140 F
		(comme voie aérienne)
520 F	270 F	140 F
540 F	280 F	140 F
	-	Section 1
480 F	250 F	140 F
540 F	280 F	170 F
		210 F
	1 an 300 F 390 F 420 F 450 F 520 F 540 F	1 an 6 mois 300 F 160 F 390 F 200 F 420 F 210 F 450 F 230 F 520 F 270 F 540 F 280 F 540 F 280 F

BULLETIN D'ABONNEMENT

PRENOM: CODE POSTAL et VILLE: COMPLEMENT D'ADRESSE:

Je m'abonne à : LUTTE OUVRIERE -LUTTE DE CLASSE, pour une durée de :

(rayer la mention inutile).

Ci-joint la somme de :

Rèalement:

- par chèque bancaire ou postal à l'ordre de MICHEL RODINSON,
- par virement postal à MICHEL RODINSON, CCP 6 851 10 R - PARIS.

Dans les entreprises

Thomson-CSF (région parisienne)

Des manifestants visitent

le siège

SOUS LES



TRANSFERTS, LES LICENCIEMENTS

Depuis un mois, les salariés de Thomson-CSF Bagneux manifestent contre les transferts de personnel décidés par la direction sur Fleury-les-Aubrais, Sartrouville, Elancourt, Meudon. Le jeudi 3 mars, une manifestation avait lieu au siège de la société, Bd Haussmann à Paris, à l'appel des syndicats et d'une coordination de salariés des deux divisions SDC et DSE. Une dizaine de cars est venue de Bagneux, soit 400 personnes dont une bonne partie n'avait jamais manifesté auparavant.

A la recherche d'un "décideur"

Plus de 600 personnes au total se sont retrouvées sur le Bd Haussmann, venant des quatre centres cités et de Conflans Sainte-Honorine qui est destiné à fermer. De nombreux centres sont dans la même situation (une soixantaine en région parisienne), mais les syndicats de nombre d'entre eux n'avaient pas appelé à manifester. Ce qui facilite la tâche de la direction qui cherche à attaquer les uns après les autres.

De 11 heures à 14 heures, le boulevard est resté bloqué, pendant qu'une délégation était reçue. Mais comme à 13 heures elle n'était toujours pas réapparue, une partie des salariés est allée aux nouvelles, s'est approchée de l'entrée du siège. D'autres encore se sont agglutinés et quelques centaines de personnes ont franchi la porte, aux cris de "Non aux transferts, non aux licenciements". Les deux vigiles qui gardaient l'entrée ont été vite débordés.

Pendant ce temps, la délégation discutait avec la direction générale, et quelques délégués restés dehors essayaient de dissuader les manifestants d'entrer, en expliquant qu'il fallait continuer à bloquer le boulevard.

A l'intérieur, une cinquantaine de salariés ont été détournés dans les étages par des vigiles, tandis qu'une autre cinquantaine montait chercher des directeurs. Ces messieurs aiment généralement les hauteurs!

Dans le bureau du PDG, au 7e étage, personne évidemment, sinon une secrétaire un peu interloquée. Mais plus bas, les manifestants en balade ont vite repéré un responsable des affaires sociales, qui s'est défendu d'avoir eu à traiter le dossier des transferts-licenciements. Puis un autre, le bras droit du PDG, celui qui a organisé la réduction du nombre des centres sur la région parisienne. Il lui a évidemment été demandé de revenir sur ses décisions, d'arrêter d'expédier des salariés à Brest, Rennes, Cholet... dans l'espoir à peine dissimulé de les décourager et de les contraindre à la démission en route.

Un "tribunal populaire"?

Le directeur ne s'est pas senti à l'aise, il donnait l'impression de manquer d'espace vital, serré de près par le personnel sur un palier vraiment exigu. Mais un mégaphone permettait de transmettre les questions et les réponses au personnel, serré lui aussi dans l'escalier.

Ensuite est arrivé celui qui est directeur du personnel du groupe Thomson depuis 1981, un certain Calandra, connu pour être au PS. Un militant syndical lui a vivement



reproché d'être responsable des 15 000 suppressions d'effectifs qui ont eu lieu depuis 10 ans. Il n'a pas nié. Et les questions et apostrophes ont fusé contre lui.

Ces messieurs ont tenté de se dégager de ce "tribunal populaire, formé de gardes rouges" – comme ils ont dit! – en promettant des négociations sur Bagneux, dès le lundi 7 mars.

Un salarié a tenu à déclarer que lui et quelques autres ne faisaient pas confiance aux syndicats (de sa division tout au moins) et qu'il fallait discuter avec le personnel directement. C'est alors que le patron—de gauche!— a pris la défense des syndicats, invoquant que les travailleurs, en ayant à leur disposition 5 ou 6, devraient quand même trouver leur bonheur! Et pas besoin d'en créer un autre (remarque destinée aux militants du syndicat "SUP-PER", créé après les mises à l'écart de militants de la CFDT).

Si le directeur du personnel était plus à l'aise que le directeur général, il a eu besoin d'une bouteille d'eau pour se remettre un peu, apportée par sa secrétaire. Aux bains de foule un peu houleux, ce Monsieur préfère les salons feutrés de la direction générale, des ministères ou du Conseil économique (où il a contribué à la mise en place des mesures sur les délégués élus pour deux ans, reprises par Balladur).

Le beau linge a finalement été sauvé par le gong: c'était le départ des cars. Tous ceux qui avaient, et quelques autres ne faisaient s confiance aux syndicats (de sa

Le lundi 7 mars, à Bagneux, le deuxième couteau du patron des affaires sociales a été obligé, encore une fois, de rendre des comptes devant 300 personnes. Et il a finalement annoncé qu'au lieu des 500 départs annoncés, la direction générale n'en programmait plus "que" 120, pour Fleury-les-Aubrais. Et seulement au volontariat. Or il n'y a quasiment pas de volontaires...

C'est donc un premier recul, qui encourage à continuer le combat!

Correspondant LO

Dans les entreprises

Thomson-CSF
(Osny - Cergy-Pontoise - 95)

MAINTIEN DE L'EMPLOI SIMULÉ

MAIS PROFITS BIEN RÉELS

Depuis l'entrée en vigueur, le 10 novembre 1993, d'un "Accord pour favoriser l'emploi et la compétitivité de l'entreprise" (tout un programme), l'horaire officiel à Thomson-CSF est passé à 37 h 20 par semaine en moyenne (en fait 39h, compte tenu de sept jours de chômage partiel minimum). Aux termes de l'accord, cette "réduction" du temps de travail entraîne une baisse de salaire de 3 % pour tous, indemnisée à 50% par l'Etat, le tout sous prétexte de sacrifice collectif pour maintenir l'emploi.

Pourtant il semble que l'accord s'applique plus à certains qu'à d'autres. Par exemple à la division Simulateurs à Osny (Cergy-Pontoise), et ce n'est pas un cas isolé, la direction fait ou laisse travailler environ la moitié du personnel, des ingénieurs et cadres, largement au-delà des 39 h, jusqu'à 50 ou même 60 h... Il y a bien sûr tout un ensemble de pressions dans ce sens, et certains techniciens – qui eux ne sont pas au forfait- y cèdent, laissant chaque semaine quelques heures non payées ("écrêtées" selon l'euphémisme en vogue) au patron.

On voit se développer des modes, comme celle du travail en "décalé" 6 h-14 h qui se prolongent en fait jusqu'à 17 ou 18 h et plus. 70 personnes viennent d'être soumises à ce régime du fait d'une commande urgente de quatre simulateurs de centrales

nucléaires pour l'Allemagne. On a même pu repérer un cadre qui, alors qu'il était de jour, était toujours à l'usine à 3 h du matin...

Ailleurs, au Câblage, la direction tente d'instaurer une modulation des horaires pour les 30 travailleurs de l'atelier. Sous prétexte de travail urgent, elle leur fait le chantage suivant : choisirentre faire 44 h pendant trois mois puis 34 h pendant les trois mois suivants, ou se voir imposer du chômage partiel à 20, 30 et même 50 % dans trois mois, une fois que ce travail sera terminé.

Ce sont autant de cas d'heures supplémentaires plus ou moins ouvertes que, sous prétexte de maintenir l'emploi, Thomson voudrait nous imposer en même temps qu'une diminution de salaire. Or si on fait les comptes et que toutes ces heures étaient converties en emplois supplémentaires, cela ferait plusieurs dizaines d'embauches possibles sur l'usine, chose dont la direction ne veut pas entendre parler.

D'autant moins qu'en plus des heures supplémentaires à l'œil qui sont tout bénéfice, l'Etat et l'Unedic paient pour récompenser Thomson de ses prétendus efforts pour maintenir l'emploi... Thomson ne va quand même pas se priver de ces petits à-côtés sous prétexte que cela ressemble à du détournement de fonds publics!

Correspondant LO

La Poste - Centre de tri (Créteil - 94)

Contre les suppressions d'emplois LES CONTRACTUELS SE FONT RESPECTER

Au centre de tri postal de Créteil, comme dans l'ensemble de La Poste, des contractuels (contrats à durée déterminée) sont employés comme "moyens supplémentaires", c'est-à-dire en théorie pour des remplacements de titulaires en congé ou pour faire face à des augmentations saisonnières de trafic. En théorie seulement car, sur les 51 CDD présents au centre au mois de février, 9 seulement étaient réellement des saisonniers (des étudiants embauchés pour la période des congés scolaires), les autres occupant en réalité des postes permanents : c'était jusqu'à présent la solution de la direction pour faire face au manque d'effectifs, aggravé en février par l'annonce de 21 nouvelles suppressions d'emplois (pour un effectif total de 614 au centre de tri).

Mais à la fin du mois de février, la direction a brutalement décidé de ne pas reconduire les CDD comme elle le faisait depuis le mois de décembre 1993. Elle n'a prévenu les contractuels qu'au tout dernier moment, et même après la dernière journée de travail comme c'est arrivé à l'un d'entre eux, avisé par téléphone en rentrant chez lui.

Cette manière de faire a d'autant plus choqué les contractuels, mais aussi les titulaires, que la direction avait donné l'assurance formelle à plusieurs CDD qu'ils seraient repris en mars. C'est d'ailleurs ce qui, vendredi 25 février dans l'après-midi, a déterminé 4 CDD du transbordement jour à monter en salle de tri pour expliquer aux titulaires ce qui leur arrivait. Le chef de brigade, qui a voulu s'interposer, a probablement encore ajouté à l'animation qui s'était créée... Quoi qu'il en soit, le texte de protestation, proposé par les CDD aux titulaires, a été signé par pratiquement tous les présents.

Le simple fait que les choses ne se soient pas passées en silence, malgré le peu de temps laissé pour réagir, a finalement amené la direction à changer d'attitude : le "responsable des ressources humaines" a tenu à s'expliquer au cours d'une réunion avec 8 CDD le lundi 28 février. Tâche difficile, car les contractuels ne se sont pas

privés de protester, chacun expliquant son cas, contre les procédés de la direction. Le responsable a dû faire des excuses, mais il a dit, parmi d'autres explications, que La Poste a décidé de réduire le budget des contractuels au profit des "californies" (les heures supplémentaires des postiers), autres "moyens supplémentaires" qu'elle juge certainement moins coûteux que d'embaucher, même de manière précaire. Il a aussi promis de proposer des remplacements ponctuels en mars, mais sans pouvoir donner plus de précisions car une de ses secrétaires est absente et l'autre est débordée ; nous lui avons suggéré de commencer par embaucher dans son service...

Au sortir de cette réunion, les contractuels étaient au moins contents d'avoir imposé à la direction une attitude plus respectueuse à leur égard et d'avoir obtenu pour cela le soutien des titulaires. D'ailleurs, deux jours plus tard, le directeur en personne annonçait qu'il proposerait en mars 33 contrats aux CDD de février qui le voudraient...

Correspondant LO



RC

CE QUE LE 8 MARS

EST DEVENU...

ET CE QU'IL FUT

En France, depuis 1977, la journée internationale

des femmes est célébrée

officiellement. Mais aujour-

d'hui, cette journée est simplement l'occasion pour

certains officiels de se sou-

venir de la situation faite aux femmes dans les

domaines de l'emploi, des

salaires, de la vie familiale

France, le chômage, en

pourcentage de la popula-

tion active, touche 13,4 %

des femmes contre 9,4 %

des hommes. A propos des

salaires, l'écart entre ce que

touchent en moyenne les

Quelques chiffres : en

ou politique.

La liste Schindler de Steven Spielberg

Voir III

Oskar Schindler, industriel allemand en faillite et nazi, débarque en 1939 à Cracovie, en Pologne, dans le sillage des troupes allemandes. Il est certain qu'avec la guerre et l'occupation, il y a de bonnes affaires à faire, et il trouve vite lesquelles. Il profite de la politique antijuive des nazis pour se faire donner des fonds par d'excapitalistes juifs qui ne peuvent plus rien faire de leur argent. Il va les rembourser en casseroles et marmites émaillées, une fois qu'il aura racheté l'usine qu'il vise et y aura fait travailler gratuitement de la maind'œuvre juive, échange d'une redevance aux SS.

Ce bourgeois sans scrupules, jouisseur, buveur et amateur de jolies femmes, prêt à profiter de la guerre et des gens, à acheter tous ceux qui peuvent faciliter ses affaires, à frayer sans problèmes avec les officiers nazis dans les boîtes de nuit et les partouzes, à exploiter au mieux la main-d'œuvre juive, va pourtant changer. Très choqué par les massacres gratuits qui accompagnent la destruction du ghetto de Cracovie et l'installation d'un camp de travail au voisinage de la ville, Schindler va de plus en plus consacrer ses efforts à arracher des Juifs aux nazis, sous prétexte qu'ils sont des ouvriers qualifiés dont il a besoin.

Du milieu de l'année 1944 à la fin de la guerre, il consacre à cela l'essentiel de la fortune acquise les années précédentes sur le dos de "ses" Juifs, comme il les appelle. Il va ainsi acheter leur transfert dans sa ville natale, en Moravie, au moment de la liquidation de tous



Arrivée au camp d'extermination d'Auschwitz. (Ph. du film).

les camps et des Juifs survivants, et permettre ainsi la survie de près de 1 100 personnes.

Le film, en noir et blanc, rend d'une façon saisissante l'ambiance qui pouvait régner dans Cracovie occupée, ce que pouvaient être le ghetto et le camp qui l'a remplacé. Le cinéaste de talent qu'est Spielberg parvient à retracer les scènes horribles qui se passent dans le ghetto, dans le camp et même à Auschwitz et à en faire un film sans que le spectateur ait jamais à se sentir un voyeur. Il parvient aussi à nous rendre sensibles, aussi bien l'antisémitisme régnant en Pologne que ce que la cruauté et les méthodes inhumaines des SS pouvaient avoir de banal à leurs propres yeux.

Seulement, même si le spectateur se sent concerné, ému, horrifié, il ne se sent pourtant pas partie prenante, parce qu'en fait le sujet choisi par Spielberg fait évidemment de ce film l'histoire d'un combat singulier, celui d'un homme seul, Schindler, contre l'extermination de "ses" Juifs.

C'est bien sûr le droit de Spielberg de mettre en scène ce bourgeois-aventurier nazi qui finit par comprendre l'horreur de ce qui se passe et se met à agir contre le régime, d'autant qu'il a réellement existé. Seulement, on peut sortir du film en ayant l'impression que, si les Schindler avaient été plus nombreux, l'histoire du 3e Reich aurait pu être différente, et en oubliant ou en ne sachant toujours pas que le nazisme a d'abord été une politique voulue et déci-

dée par la bourgeoisie allemande elle-même.

Le plus gênant est la coloration religieuse et sioniste que Spielberg a donnée au film. La première scène – en couleurs – s'ouvre sur une fête religieuse juive, comme si tous ceux que les nazis pourchassaient comme Juifs,

hommes et les femmes est, d'après l'INSEE, de 31,9 % en défaveur des femmes. Dans le monde, à l'heure actuelle, 5 % des chefs d'Etat, des dirigeants de grandes sociétés et d'organisations internationales sont des femmes. Seuls 6 des 159 Etats membres de l'ONU ont une femme à leur tête. Mais 50 Etats n'ont ni femme ministre, ni femme haut fonctionnaire. Le pourcentage d'élues dans les

parlements n'atteint nulle

part la parité. La France, par

exemple, compte 5,8 % de

femmes au parlement, loin

derrière la Suède (33,8 %), l'Allemagne (20,5 %) et même le Portugal (7,6 %).

Et puis, en cette période de crise économique, c'est tout juste si les femmes ne sont pas désignées par certains, comme responsables de la progression du chômage. Tel ce député RPR qui, en décembre dernier. rédigeait une proposition co-signée par 90 élus de droite, réclamant l'institution d'un salaire maternel approchant le niveau du SMIC. En contrepartie, il promettait que les statistiques de l'ANPE se trouveraient allégées de 260 000 chômeurs. Prétendument pour résoudre le problème du chômage, certains s'en prennent aux immigrés, d'autres aux femmes dont la place serait, disent-ils, au foyer.

Mais cela n'empêche nullement les responsables des formations, au sein desquelles agissent de tels individus, les Chirac et autres Simone Veil, de verser de temps à autre, et les 8 mars en particulier, une petite larme, sur le sort des femmes.

Georges LATTIER

avaient été religieux. La dernière laisse entendre que l'avenir des Juifs ne pouvait être qu'en Israël : on voit la troupe des ouvriers de Schindler se transformer en une autre. Les vrais survivants de l'usine de Schindler, accompagnés des acteurs les représentant dans le film, vont défiler devant le tombeau de Schindler, enterré à Jérusalem, pendant qu'on entend un chant sioniste composé juste après la guerre des Six-Jours, en 1967, lors de la conquête par Israël de la vieille ville arabe de Jérusalem.

Mais cela, ce n'est plus l'histoire de La liste Schindler, c'est celle de Spielberg, qui a expliqué à plusieurs reprises qu'il a voulu faire ce film à partir du moment où il s'est reconnu comme Juif et a voulu le montrer! Dès lors, ce film qui a été présenté comme un simple temoignage sur l'holocauste devient un film tendancieux. Car si l'on comprend que des survivants de l'holocauste n'aient eu d'autre solution que dans l'émigration vers Israël, ce n'est pas cela qui peut empêcher la résurgence de l'antisémitisme ou du racisme en général, ni même le renouvellement des massacres aussi atroces que ceux de l'holocauste, qu'ils aient pour objets des Juifs, des "étrangers" ou... des Arabes.





Les SS abattent ceux qui tentent de fuir. (Ph. du film).

Le 8 mars

Journée internationale des femmes IL Y A 137 ANS, LE 8 MARS 1857



Clara Zetkin.

☐ Le 8 mars a été proposé comme journée internationale des femmes par la révolutionnaire allemande Clara Zetkin, au congrès de l'Internationale socialiste de 1910. Cette date fut choisie pour rappeler que, le 8 mars 1857, des femmes, des couturières de New York, s'étaient mises en grève pour exiger la fin des discriminations patronales à leur égard.

En proposant d'instituer cette journée internationale des femmes, Clara Zetkin voulait sensibiliser les militants de la Seconde Internationale aux problèmes de la surexploi-

tation des femmes travailleuses et des inégalités des conditions faites aux hommes et aux femmes, en particulier en ce qui concerne les droits civiques ; droits qui dans la plupart des pays n'existaient alors

La Révolution russe de 1917 débuta d'ailleurs à l'occasion de la journée internationale des femmes, le 8 mars 1917 (d'après le calendrier grégorien). Ce jour-là marqua le début de grandes manifestations d'hommes et de femmes

qui réclamaient la paix, le pain, la liberté. Mais avec le développement du réformisme et du stalinisme, la journée internationale des femmes perdit le caractère que voulaient lui donner les révolutionnaires qui en étaient à l'origine.

Clara Zetkin faisait partie de la gauche de la social-démocratie allemande. Contrairement à la majorité des dirigeants socialistes de son époque, qui approuvèrent la guerre de 1914, Clara Zetkin fut solidaire de la petite minorité qui resta fidèle à l'idéal socialiste. Après la Première Guerre mondiale elle fut aux



Des ouvrières en grève en 1936 aux usines Lavalette à Saint-Ouen.

côtés des révolutionnaires, aux côtés de Rosa Luxemburg, avant malheureusement d'accompagner l'évolution stalinienne de la direction du PC allemand. Elle mourut en

A propos des femmes justement, Clara Zetkin déclara au premier congrès de la Seconde Internationale socialiste tenu à Paris en 1889 : "Nous nions qu'il existe une question féminine spécifique, nous nions qu'il existe un problème spécifique

des travailleuses. L'émancipation de la femme, comme celle de tout le genre humain, ne deviendra réalité que le jour où le travail s'émancipera du capital. C'est seulement dans la société socialiste que les femmes, comme tous les travailleurs, accéderont à la pleine possession de leurs droits."

Plus d'un siècle après, on ne saurait encore mieux dire!

G.L.

Voir

Au nom de Jim du père Sheridan Le 5 octobre 1974, des condamnés à des peines de dix à n'avaient aucune chance. bombes explosaient dans deux quinze ans de prison pour avoir C'est cela que veut montrer ment finisse pas oser admettre la film qui se défend de porter un "pubs" de Guilford, une petite fabriqué les bombes de Guilford. Au nom du père, même si ce film

ville du sud de l'Angleterre. L'attentat, revendiqué par l'Armée Républicaine Irlandaise, l'IRA, laissait cinq morts et cinquante-quatre blessés. Moins d'un an plus tard, Paul Hill, Patrick Armstrong, Gérard Conlon et Carole Richardson, quatre jeunes Irlandais émigrés à Londres, étaient condamnés à la prison à vie pour ces attentats. Les seules preuves fournies au jury étaient les confessions qu'ils avaient signées, aux dires de la police.

Un an plus tard, sept autres immigrés irlandais, les Maguire, dont deux enfants, étaient Cette fois, la preuve qui emporta la décision du jury, la seule qui leur soit présentée, était des traces supposées de nitroglycérine trouvées sur les mains des accusés.

Les accusés ne cessèrent de crier leur innocence, rien n'y fit. Entre des jurés pris dans l'hystérie collective déclenchée par les attentats et entretenue par les médias, et une police pétrie de préjugés anti-irlandais et de surcroît en butte aux pressions d'un gouvernement travailliste qui ne voulait à aucun prix qu'on puisse l'accuser de faiblesse visà-vis de l'IRA, les accusés

n'a néanmoins aucune prétention historique; c'est une adaptation romancée qui mêle, pour les besoins du scénario, l'histoire des Maguire et celle des 'Quatre de Guilford".

Mais la liberté prise par rapport aux détails historiques ne retire rien à la description de l'engrenage politico-policier dans lequel furent pris les accusés, et dans lequel ils restèrent longtemps après que la police eut découvert les véritables coupables - il fallut quatorze ans de lutte acharnée, de campagnes dans l'opinion publique et d'interminables arguties juridiques pour qu'un gouverne- une héritière Kennedy. C'est un possibilité d'une erreur judiciai- message et limite au minimum la

Au travers du personnage principal, celui de Gérard Conlon, un petit malfrat de Belfast échoué par hasard à Londres, de ses relations avec son père, petit employé bigot mais pas résigné, le film retrace un combat pour la dignité, entre la pourriture de la prison et celle de la justice, un combat qui ne peut que forcer le respect.

Au nom du père est un film commercial qui n'aurait peutêtre pas vu le jour si l'un des "Quatre de Guilford", Paul Hill, n'avait eu la bonne fortune d'épouser à sa sortie de prison

description du contexte de son récit. Mais même ce minimum en dit plus que bien des récits historiques ne pourraient le faire.

Le film ne fait sans doute pas la part belle aux républicains irlandais, mais l'image qu'il en montre, bien que partielle, n'en est pas moins juste. Il constitue en tout cas un réquisitoire et une dénonciation sans appel des institutions politiques et judiciaires britanniques, embourbées dans une guerre qui n'a aucun sens ni aucune légitimité, mais prêtes à tout au nom de la raison d'Etat.

François ROULEAU

CLINTON EMPÊTRÉ DANS LES "AFFAI

L'affaire du "Whitewater-gate" empoisonne ces jours-ci la vie du couple présidentiel, Bill et Hillary Clinton. C'est en 1978 que les Clinton, Bill le politicien et Hillary l'avocate d'affaires, fondaient en association avec un autre couple, les McDougal, dont le mari était administrateur d'une caisse d'épargne, la société Whitewater. Ils espéraient vendre des terrains et des résidences à des retraités fortunés, dans l'Etat de l'Arkansas dont Clinton devint, la même année, le gouverneur.

Les Clinton et les McDougal auraient misé ensemble l'équivallent de près d'un million de francs. Les Clinton prétendent avoir perdu leur mise dans cette affaire qui échoua. La caisse d'épargne de McDougal fit faillite en 1989, ce qui coûta environ 260 millions de francs aux contribuables américains. Entre temps, en 1985, McDougal avait remis à Clinton près de 200 000 F pour le dédommager de ses pertes ou pour l'aider à rembourser un emprunt contracté pour financer sa campagne pour le poste de gouverneur de l'Arkansas.

Il reste à savoir d'où venait cet argent. Peut-être de l'épargne gérée par McDougal...

L'affaire se corse un peu si on sait que la caisse d'épargne en question était défendue par l'avocate d'affaires... Hillary Clinton, qui plaidait alors contre le représentant de l'Etat... Bill Clinton! De quoi imaginer qu'il y a eu "arrangements".

Mais l'ampleur prise par ce scandale découle moins de l'affaire ellemême que de la stratégie adoptée par l'entourage de Clinton pour l'étouffer. Les Clinton et leurs conseillers ont exercé diverses pressions, notamment sur les représentants de la jus-

Cela n'a fait qu'amplifier le scandale, dénoncé par la presse et le Parti Républicain qui y voit une bonne occasion de ternir l'image d'un adversaire politique.

Les Clinton ont dû changer de stratégie à 180° et livrer leur conseiller juridique, Bernard Nussbaum, en pâture à l'opinion publique en lui demandant de démissionner. Le président a ordonné à ses collaborateurs de conserver leurs documents et leur courrier électronique (sur ordinateur). La collecte des ordures a même été suspendue à la Maison-

Mais cela n'a pas suffi à calmer le

jeu. La campagne prend désormais pour cible Hillary Clinton et ses activités d'avocate d'affaires. Cette campagne contre la femme du président découle surtout de sa place officieuse à ses côtés. Sans statut officiel, elle a été néanmoins chargée de l'important dossier de la Santé publique. A la fois le plus influent conseiller de Clinton, comme le plus inamovible, pour les adversaires de Clinton, elle est aussi son talon d'Achille. A la différence de tous ses autres conseillers, il ne peut absolument pas la remercier pour faire taire la rumeur, sans du même coup se déjuger. Il ne lui reste plus qu'à plaider auprès de l'opinion le "sens moral" de sa compagne, un exercice d'autant plus délicat que le résultat n'est pas garanti. Il peut aussi bien parvenir à conserver ce qui lui reste de crédit que contribuer luimême à le dévaluer, ce qu'espèrent ses adversaires.

Le scandale va sans doute désormais vivre au rythme, lent mais prolongé, de la procédure juridique. Clinton a donc une belle épine dans le pied, dont il ne pourra pas se débarrasser tout de suite, et avec laquelle il devra certainement marcher lors de sa prochaine campagne électorale.



Bill Clinton et son épouse Hillary au temps où ils fêtaient son accession à la Présidence (novembre 1992)

Décidément aux Etats-Unis comme ici, les affaires sales du monde capitaliste imprègnent trop profondément ses politiciens pour qu'ils puissent se garder longtemps des éclaboussures.

Jacques FONTENOY

Proche-Orient

UNE COEXISTENCE QU'IL FAUDRA IMPOSER CONTRE LES COLONS RACISTES

Depuis le massacre d'Hébron, le 25 février dernier, les manifestations se poursuivent dans les territoires occupés par Israël. Le gouvernement israélien, qui se refuse toujours à désarmer les colons d'extrême-droite qui patrouillent dans les territoires la mitraillette à l'épaule, continue de répondre à ces manifestations par une répression violente qui fait chaque jour de nouveaux morts.

Ainsi, une dizaine de jours après le massacre, on comptait parmi les Palestiniens 24 manifestants tués, plusieurs centaines de blessés par balle. tandis qu'un million de personnes étaient placées quotidiennement sous couvre-feu. Côté israélien, une commission d'enquête s'est bornée à constater que l'armée avait été négligente pour la sécurité de la mosquée d'Hébron. Enfin, à l'égard des colons juifs d'extrême-droite, le pouvoir israé-

lien a annoncé en tout et pour tout que dix-huit d'entre eux seraient interdits de période de réserve dans l'armée. En outre cinq personnes devraient être placées sous détention administrative et deux devraient voir leurs armes confisquées. Mais pour le moment, elles les ont toujours...

Avec des mesures aussi ridicules, le gouvernement israélien ne peut guère affirmer plus ouvertement son mépris des Palestiniens et sa complaisance envers les colons. Dans ces conditions les pourparlers pour l'application de l'accord de septembre dernier entre Israël et l'OLP restent interrompus. L'OLP refuse de les reprendre tant qu'une protection de la population des territoires par une force internationale ne sera pas prévue.

Il est évident surtout qu'Arafat ne peut se prêter pour l'instant à la poursuite de négociations dérisoires. De son côté, le gouvernement israélien ne veut pas déplaire à l'opinion de droite, ni même à certains partis d'extrêmedroite auxquels il envisage d'élargir la majorité gouvernementale. Il ne veut pas encourir la moindre accusation de faiblesse envers les Palestiniens...

Sans doute, pour l'instant, ni le gouvernement israélien ni l'OLP ne veulent rompre le contact. Les négociations sont seulement reportées à plus tard. Le problème des colonies juives dans les territoires est pour Israël un élément de négociation réservé à une date ultérieure, et sur lequel ses dirigeants ne veulent rien céder pour le moment. Mais céderont-ils quoi que ce soit plus tard? Il est permis de se le l'accord comme un marché de dupes.

Alors que restera-t-il de l'accord si, demain, ceux avec qui les dirigeants israéliens signent ne disposent plus de la moindre autorité pour le faire respecter? Six mois après la cérémonie de signatures du 13 septembre à Washington, la logique de l'affrontement semble donc en passe de reprendre ses droits; le gouvernement israélien se retrouve face à la révolte du peuple palestinien, une révolte sur laquelle même un Arafat aura

peut-être toujours moins de prise.

Dimanche 6 mars, 30 000 demander et, en attendant, Israéliens -dont quelques milchaque jour qui passe affaiblit liers d'Arabes- ont manifesté sans doute la position d'Ara- à Tel-Aviv pour l'expulsion fat, côté palestinien, face à des colons d'extrême-droite tous ceux qui dénoncent des territoires occupés. Et en effet, si la population israélienne veut un jour cesser de vivre sur le pied de guerre, si les jeunes israéliens ne veulent plus être mobilisés pour des besognes de police sans espoir, ce sera à eux de trouver et d'imposer les moyens d'une coexistence fraternelle entre Israéliens et Palestiniens. La preuve est faite qu'ils ne peuvent pour cela s'en remettre aux dirigeants travaillistes; même après la poignée de mains Arafat-Rabin du 13 septembre.

André FRYS